

Pays	Tchad
Numéro d'identification de la requête	2023000032
Titre	Projet Énergie Solaire et Eau pour la Résilience Climatique par le biais de la réhabilitation de Puits à Liwa pour une Gestion Durable de l'Eau
Entité nationale désignée	Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie, Centre et Réseau des Technologies Climatiques pour le compte du Tchad
Organisation requérante	Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie, Centre et Réseau des Technologies Climatiques pour le compte du Tchad Personne de contact Mr. Mahamat Hassane Idriss Phone: +235 66 21 93 40, +235 99 95 11 26 Emails: mhil962@yahoo.fr / mhthassane@hotmail.fr

Résumé de l'assistance technique du CTCN

Le projet de réhabilitation des puits à Liwa, dans la région du Lac, met en avant l'utilisation de pompes solaires associées à des systèmes de paiement innovants recourant aux paiements mobiles, pour faciliter l'accès à l'eau. Les activités englobent la cartographie des parties prenantes, le diagnostic de l'utilisation actuelle de l'eau, l'évaluation des besoins de la communauté, ainsi que la conception d'un système de pompage solaire adapté à ces modes de paiement innovants. Une phase pilote de six mois permettra de renforcer les capacités locales et de soutenir l'adoption de la technologie et de l'innovation financière. Enfin, une évaluation des leçons apprises sera réalisée avec des recommandations formulées lors d'un atelier de clôture.



Plan de réponse pour l'assistance technique - Termes de référence

Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)

Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom : Mr. Mahamat Hassane Idriss

Titre : : END du TCHAD / CCNUCC

Date : le 22 mars 2024

Signature :

Bénéficiaire de l'Assistance Technique

Nom : ANNOUR MAHAMAT ADOUM

Titre : Responsable de la Commune de Liwa

Date : le 22 mars 2024

Signature :

Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN)

Nom : Rajiv Garg

Titre : Directeur du CTCN

Date :

Signature :

26 April 2024

1. Historique et contexte

Le changement climatique représente un défi majeur, exacerbant les pressions sur la biodiversité et les écosystèmes, avec des répercussions écologiques, sociales et économiques considérables. Dans les pays du bassin du lac Tchad, où résident près de 47 millions de personnes, cette réalité est particulièrement alarmante, du fait de leur statut parmi les plus démunis du monde.

La pauvreté, déjà préoccupante dans les régions rurales, atteint des niveaux critiques. Selon la Banque mondiale, 42,3% de la population du Tchad vit en dessous du seuil national de pauvreté. La pauvreté extrême (2,15 \$/jour par habitant, PPA 2017) est également élevée et a augmenté de façon significative, passant de 31,2% en 2018 à 34,9% en 2021 et 35,4% en 2023¹.

Les taux d'accès à l'eau potable remarquablement bas, oscillant entre 26 % en 2000, selon le PNUD a connu des progrès significatifs au cours des dernières années. Toutefois, il reste critique. En 2020 ce taux était de 47% pour l'ensemble de la population avec 41% ayant accès à des services d'eau de base et 6% a des services d'eau gérées en toute sécurité¹. Le manque de données fiables et à jour sur les besoins en eau potable aggrave les inégalités, affectant principalement les femmes et les enfants. En revanche, le pays souffre d'un manque d'infrastructures adaptées pour la distribution et l'assainissement de l'eau, ce qui rend l'accès à l'eau potable difficile pour de nombreuses communautés. Dans les zones rurales, l'eau est principalement puisée des étangs pendant la saison des pluies ou des puits creusés manuellement pendant la saison sèche. Bien que les eaux souterraines alimentent les villes, leur accès demeure limité en raison des coûts prohibitifs pour une grande partie de la population. Par ailleurs, les conditions sanitaires déplorable favorisent la propagation de maladies hydriques telles que l'hépatite, le typhus et le choléra.

Cette situation est le reflet de la détérioration des ressources en eau de surface, une baisse du niveau de la nappe phréatique et un ensablement des puits traditionnels que connaît le Tchad. Face à ces défis, le pays se doit de trouver des solutions technologiques innovantes permettant d'optimiser l'usage de la ressource. A cette fin, le Tchad sollicite l'appui du Centre et Réseau pour la Technologie Climatique (CTCN) pour obtenir une assistance dans la réhabilitation de ses puits existants via l'installation de pompes solaires, adossée à des solutions de paiement novateurs.

2. Énoncé du problème

Au Tchad, l'accès à l'eau potable constitue un défi majeur, exacerbé par des taux alarmants d'accessibilité surtout en zone rurale. Cette situation crée une situation critique, surtout dans les localités situées dans la bande sahélienne et saharienne du pays, où l'eau devient de plus en plus rare. Dans les zones rurales, les habitants dépendent souvent de sources non sécurisées telles que les étangs ou les puits creusés manuellement, tandis que les coûts élevés limitent l'accès aux réseaux d'eau potable dans les villes, laissant une grande partie de la population vulnérable à des conditions sanitaires précaires et à la propagation de maladies hydriques mortelles telles que l'hépatite, le typhus et le choléra. En effet, certains habitants sont forcés de faire des choix difficiles : utiliser de l'eau sale et contaminée pour boire, cuisiner et se laver, ou renoncer complètement à son utilisation les exposant constamment au risque de contracter ces maladies mentionnées précédemment. Face à cette réalité alarmante, le projet cible spécifiquement la commune de Liwa, située dans la région des lacs, où la mise en œuvre d'un système de gestion des eaux excédentaires à travers des réservoirs de transit est envisagée. Ce système vise à pallier le manque d'accès à l'eau potable, non seulement pour les habitants de la commune, mais également pour leur bétail, dans une région fortement affectée par les effets dévastateurs du changement climatique.

¹ [Sanitation and Water for All - Chad 2020](#)

4. Ressources nécessaires et estimation budgétaire :

Veillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Veillez noter qu'un minimum d'un pourcent du budget total devra être alloué à des activités spécifiques aux questions de genres pour les intégrer dans l'assistance technique (voir section 10 pour plus d'information sur les questions de genres). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Activités et résultats	Ressources humaines (Titre et expertise, rôle, estimation du nombre de jours)	Déplacements (But, national ou international, nombre de jours)	Réunions/événements (Intitulé de la réunion, nombre de participants, nombre de jours)	Équipement/matériel (Article, but, achat/location, quantité)	Coûts estimés Veillez additionner les coûts des activités et des résultats afin d'indiquer une estimation des pour l'ensemble du Plan de réponse.	
					Minimum	Maximum
Résultat 1 : Développement des documents de planification et de communication						
Activité 1.1 : Élaboration du plan détaillé du projet	Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours				USD2500	USD2500
Activité 1.2 : Développement du cadre de suivi et d'évaluation, y compris la définition des indicateurs et des impacts attendus	Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours Expert international spécialiste en suivi et évaluation (EI-4) 5 jours				USD5000	USD5000
Activité 1.3 : Préparation de l'analyse Genre et Inclusion Sociale et de son plan d'action	Consultant national en genre et développement (CN-3)10 jours				USD2500	USD2500
Activité 1.4 : Préparation du rapport de clôture	Coordonnateur du projet (EI-1) 10 jours				USD5000	USD5000

Résultat 2 : Établissement d'un Cadre de Gouvernance pour la Mobilisation Efficace des Parties Prenantes						
Activité 2.1 : Élaborer une compréhension approfondie de la situation actuelle par la définition de la Baseline.	Coordonnateur du projet (EI-1) 4 jours				USD2000	USD2000
Activité 2.2 : Mener des études préliminaires exhaustives pour identifier les défis et opportunités liés au projet.	Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours Expert international en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2) 5 jours Ingénieurs spécialisés en système de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et aux ressources en eau (EI-3) 5 jours Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)10 jours				USD10000	USD10000
Activité 2.3 : Définir un cadre de gouvernance solide visant à faciliter la mobilisation active et significative de toutes les parties prenantes.	Coordonnateur du projet (EI-1) 3 jours Expert international en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2) 3 jours	Participation à l'atelier au cours duquel sera défini le cadre de gouvernance solide			USD24250	USD25750 Dont Frais 9750 Voyage pour 4 personnes : 8000.

	<p>Ingénieurs spécialisés en système de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et aux ressources en eau (EI-3)3 jours</p> <p>Expert international spécialiste en suivi et évaluation (EI-4) 3 jours</p> <p>Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)3-5 jours</p> <p>Consultant national en engagement des acteurs et développement (CN-2)3-5 jours</p> <p>Consultant national en genre et développement (CN-3)3-5 jours</p>					Atelier 8000
<p>Activité 2.4 : Cartographie des parties prenantes et mise en place un comité de pilotage restreint pour assurer une coordination efficace entre les acteurs impliqués.</p>	<p>Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours</p> <p>Consultant national en engagement des acteurs et développement (CN-2)8-10 jours</p>				USD4500	USD5000
<p>Résultat 3 : Conduite du Diagnostic Approfondi des Méthodes de Gestion de l'Eau</p>						

<p>Activité 3.1 : Évaluer de manière approfondie les méthodes actuelles de gestion de l'eau en milieu rural.</p> <p>Activité 3.2 : Analyser les défis techniques et technologiques associés à ces méthodes.</p> <p>Activité 3.3 : Etude sur l'analyse de la quantité et la qualité de l'eau disponible dans la commune pilote afin d'assurer le fonctionnement d'un système de pompage par le biais d'énergie solaire</p>	<p>Expert international en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2) 5 jours</p> <p>Ingénieurs spécialisés en système de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et aux ressources en eau (EI-3) 5 jours</p> <p>Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)10 jours</p>				USD7500	USD7500
<p>Activité 3.4 : Analyser la qualité et quantité d'eau et faire un diagnostic de l'utilisation actuelle de l'eau par la communauté ciblée et étude des solutions alternatives existantes.</p>	<p>Expert international en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2) 30 jours</p> <p>Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)20 jours</p>				USD 25000	USD 25000
Résultat 4 : Proposition et pilotage d'un Modèle Conceptuel pour un Nouveau Système de Gestion						
<p>Activité 4.1 : Évaluation des besoins et définition des attentes et des exigences de la communauté et formulation des propositions</p>	<p>Expert international en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2) 10 jours</p>				USD10000	USD10000

pour un modèle durable de gestion de l'eau	<p>Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)10 jours</p> <p>Consultant national en engagement des acteurs et développement (CN-2)10 jours</p>					
Activité 4.2 : Concevoir l'architecture du système de pompage solaire en vue de son adoption(achat des équipements)	Ingénieurs spécialisés en système de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et aux ressources en eau (EI-3)15-20 jours				USD15500	USD18000 Frais 10000 Equipement 8000
Activité 4.3 Piloter la mise en œuvre du nouveau système, en incluant la collaboration étroite avec la communauté locale.	<p>Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours</p> <p>Ingénieurs spécialisés en système de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et aux ressources en eau (EI-3)10 jours</p> <p>Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)5-6 jours</p> <p>Consultant national en engagement des acteurs et développement (CN-2)5</p>			J	USD 10000	USD 10250

	jours					
Résultat 5 : Mise en Place des Mécanismes de Suivi, Optimisation et Clôture du Projet						
Activité 5.1 : Documenter les leçons apprises, défis et recommandations et établir un mécanisme de suivi continu en utilisant des indicateurs définis au préalable.	Coordonnateur du projet (EI-1) 20 jours					USD10000 USD10000
Activité 5.2 : Optimiser le système en fonction des retours d'expérience, assurant ainsi une amélioration continue.	Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours Expert international spécialiste en suivi et évaluation (EI-4) 20 jours					USD 12500 USD 12500
Activité 5.3 : Préparer une feuille de route complète pour la maintenance future et l'expansion du projet.	Coordonnateur du projet (EI-1) 20 jours					USD 10000 USD 10000
Activité 5.4 : Organiser un atelier de clôture impliquant les bailleurs de fonds pour partager les résultats et les enseignements du projet.	Coordonnateur du projet (EI-1) 5 jours Expert international en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2) 5 jours Ingénieurs spécialisés en système de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et	Participation à l'atelier de restitution et de de clôture				USD 27750 USD 27750 Frais 13 750 Voyage pour 4 personnes Atelier 14000



Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

	aux ressources en eau (EI-3)5 jours						
	Expert international spécialiste en suivi et évaluation (EI-4) 5 jours						
	Consultant national en spécialisés en gestion des eaux (CN-1)5 jours						
	Consultant national en engagement des acteurs et développement (CN-2)5 jours						
	Consultant national en genre et développement (CN-3)5 jours						
Fourchette d'estimation des coûts pour l'intégralité du Plan de réponse						USD184000	USD 188750

5. Profil et expérience des experts

Sur la base des ressources humaines nécessaires identifiées dans la section 4 (Ressources nécessaires et budget détaillé), veuillez fournir une description du profil des experts requis pour la mise en œuvre du Plan de réponse du CTCN.

Expertise requise	Brève description du profil requis
Coordonnateur de projet (EI-1)	Diplôme universitaire en gestion de projet, en administration des affaires ou dans un domaine similaire. Il doit avoir une expérience confirmée dans la gestion de projets de développement, y compris la coordination d'équipes multidisciplinaires. Ses compétences devraient inclure la gestion efficace du temps, la résolution de problèmes et une communication interpersonnelle fluide pour assurer la coordination optimale des activités du projet.
Expert International en changement climatique et ingénieur hydraulicien (EI-2)	Diplôme universitaire en sciences environnementales, en climatologie, en génie hydraulique, en génie civil ou dans un domaine connexe. Connaissance approfondie des changements climatiques, de leurs impacts sur les ressources en eau et des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Expérience dans la conception et la mise en œuvre d'infrastructures hydrauliques, y compris les systèmes d'approvisionnement en eau potable. Capacité à intégrer les considérations liées au changement climatique dans la conception et la mise en œuvre de projets hydrauliques. Maîtrise des logiciels de modélisation hydraulique et des normes techniques internationales en matière d'eau et d'assainissement. Compétences en communication et en travail d'équipe pour collaborer avec diverses parties prenantes et communautés locales. Capacité à analyser les données climatiques et hydrauliques pour informer la prise de décision et l'élaboration de solutions durables.
Consultant national spécialiste en gestion de l'eau (CN-1)	Diplôme universitaire en gestion des ressources en eau, en ingénierie environnementale ou dans un domaine connexe. Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conception et la mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau potable. Connaissance approfondie des défis liés à l'eau dans les zones rurales et des meilleures pratiques en matière de gestion de l'eau.
Ingénieur spécialisé en systèmes de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et aux ressources en eau (IE – 3)	Diplôme universitaire en génie électrique, en énergies renouvelables, en génie informatique ou dans un domaine connexe, ainsi qu'une solide expérience dans la conception, le développement et l'implémentation de systèmes de paiement digitalisés appliqués aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources en eau. Doté d'une connaissance approfondie des technologies de paiement digital, des systèmes de facturation et de gestion des comptes, ainsi que des protocoles de sécurité informatique, le candidat devrait également avoir une expérience pratique dans la conception et l'installation de systèmes de pompage solaire, de préférence dans des environnements ruraux ou isolés. Il doit être capable d'analyser les besoins des utilisateurs et de développer des solutions adaptées, tout en tenant compte des contraintes techniques et financières. Une maîtrise des logiciels de modélisation et de

	simulation pour les systèmes d'énergie renouvelable est essentielle pour optimiser la performance et l'efficacité des installations. En outre, des compétences avérées en gestion de projet, notamment en planification, coordination et suivi des activités, ainsi qu'en communication avec les parties prenantes, sont indispensables pour assurer le succès de la mise en œuvre des projets.
Consultant national en engagement des acteurs et développement communautaire (CN-2)	Titulaire d'un diplôme universitaire en développement communautaire, en sciences sociales ou dans un domaine connexe, et posséder une expérience avérée dans la facilitation de la participation communautaire et la mobilisation sociale, de préférence dans des contextes ruraux ou multiculturels. Il doit également démontrer des compétences solides en communication interculturelle et en résolution de conflits, lui permettant de favoriser un dialogue ouvert et constructif au sein des communautés, et d'assurer une participation active et équitable de tous les acteurs impliqués dans le projet.
Expert international spécialiste en suivi et Evaluation (EI-4)	Titulaire d'un diplôme universitaire en statistiques, en économie, en sciences sociales ou dans un domaine connexe, et posséder une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation pour des projets de développement. Il devrait être capable de développer des indicateurs de performance pertinents, de collecter et d'analyser des données de manière efficace, et de fournir des recommandations pour l'optimisation continue des activités du projet. Il est doté de la capacité à analyser des données complexes et à produire des rapports de qualité.
Le consultant national en genre et développement (CN-3)	Diplôme universitaire en études de genre, en sciences sociales, en développement international ou dans un domaine similaire. Il doit posséder une expertise avérée dans l'intégration de la perspective de genre dans les projets de développement, avec une préférence pour ceux liés à l'eau et à l'assainissement. Ce professionnel devrait être sensibilisé aux questions de genre et avoir la capacité de promouvoir l'égalité des sexes à travers ses actions et recommandations.

6. Contribution aux impacts positifs à long terme

Veillez décrire l'impact souhaitée de l'assistance technique et de ses résultats pour la résilience face aux changements climatiques et/ou à la réduction des émissions de CO₂. Dans la mesure du possible, veuillez quantifier la contribution prévue, par exemple en indiquant une estimation du nombre de personnes potentiellement affectées sur le long terme, la contribution du secteur concerné au PIB, les émissions de carbone du secteur concerné, etc. La contribution prévue correspond au scénario escompté si l'objectif (tel qu'il est énoncé à la section 3) est atteint. Veuillez-vous assurer de l'adéquation de cette section avec le texte des sections 7 à 12 (1250 caractères maximum, espaces compris).

L'assistance technique vise à renforcer la résilience face aux changements climatiques en améliorant l'accès à l'eau potable dans la commune de Liwa au Tchad. Ce projet prévoit la réhabilitation des puits traditionnels grâce à l'installation de pompes solaires et la mise en place d'un système de gestion des eaux excédentaires. Ces mesures bénéficieront à la fois aux habitants et au bétail, réduisant ainsi leur vulnérabilité aux maladies hydriques et aux sécheresses. À long terme, cette initiative devrait contribuer à améliorer la santé et le bien-être de la population locale tout en renforçant la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne les bénéfices en matière d'atténuation, ils pourraient découler de plusieurs aspects. Tout d'abord, la substitution du diesel par l'énergie solaire pour le pompage de l'eau réduira les émissions de CO₂ associées aux activités de pompage. De plus, une meilleure gestion des étangs, qui sont susceptibles de générer des émissions de méthane en cas de mauvais entretien, contribuera à limiter ces émissions potentielles. De même, une gestion plus efficace de l'abreuvement du bétail permettra de réduire la nécessité de transhumance sur de longues distances, ce qui contribuera également à la réduction des émissions de CO₂. Ainsi, ce projet jouera un rôle crucial dans la réduction des émissions de carbone en favorisant l'adoption des énergies renouvelables pour l'accès à l'eau et à l'agriculture, secteurs dans lesquels l'élevage revêt une importance significative.

7. Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

Veillez démontrer la pertinence et la contribution de cette assistance technique par rapport aux contributions prévues déterminées au niveau national (CPDNs) et autres priorités de planification nationale (évaluations des besoins technologiques, plans d'actions technologiques, plans d'action nationaux, mesures d'atténuation adaptées au contexte national, etc.). (2500 caractères maximum, espaces compris)

En résumé, cette assistance technique est pleinement cohérente avec les priorités nationales définies par le Tchad en matière de développement durable, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration de la résilience des populations les plus vulnérables. Elle apporte une contribution significative à la mise en œuvre des CDN et d'autres stratégies nationales, tout en répondant aux besoins technologiques et aux défis spécifiques du pays en matière d'accès à l'eau potable et de gestion des ressources hydriques.

Cette assistance technique est étroitement alignée sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) du Tchad, ainsi que sur d'autres priorités de planification nationale en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques. En effet, les CDN du Tchad soulignent la nécessité de renforcer la résilience aux impacts du changement climatique, notamment en améliorant l'accès à l'eau potable dans les communautés les plus vulnérables. En réhabilitant les puits traditionnels avec des pompes solaires et en mettant en place un système de gestion des eaux excédentaires, ce projet répond directement à cet objectif en renforçant la sécurité hydrique et en réduisant la vulnérabilité des populations locales.

Plus précisément, cette assistance s'inscrit dans les priorités nationales en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le contexte du développement durable. En favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables telles que l'énergie solaire pour le pompage de l'eau, il contribue à la mise en œuvre de mesures d'atténuation adaptées au contexte national. En effet, le Tchad s'engage à réduire ses émissions de CO₂ conformément à ses engagements internationaux, et l'adoption de solutions à faible émission de carbone, telles que les pompes solaires, constitue une composante essentielle de cette stratégie. Finalement, ce projet s'inscrit également dans les évaluations des besoins technologiques et les plans d'actions technologiques du Tchad en matière de gestion de l'eau et d'adaptation aux changements climatiques. En améliorant l'accès à l'eau potable de manière durable et en utilisant des technologies appropriées, il contribue à atteindre les objectifs nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté.

8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

Veillez identifier les initiatives, projets ou programmes similaires passés, en cours, ou planifiés au niveau local, national ou régional, sur lesquels l'assistance du CTCN pourra notamment s'appuyer ou s'associer. Dans la mesure du possible, veuillez ajouter des détails pratiques et opérationnels sur les liens entre les activités existantes et l'assistance du CTCN (2500 caractères maximum, espaces compris).

L'assistance technique envisagée peut capitaliser sur les enseignements tirés des initiatives passées au Tchad et s'intégrer de manière synergétique aux efforts en cours pour aborder l'un des problèmes les plus récurrents du pays. Parmi les initiatives pertinentes, on peut citer :

1. Le projet d'adduction d'eau potable solaire à Am Nabak, Tchad (2014) : Ce projet a démontré l'efficacité de l'alimentation en eau potable solaire dans des zones reculées. Les leçons apprises pourraient guider la mise en œuvre du projet à Liwa.
2. L'adduction d'eau potable à Bol, Tchad : Cette récente mise en service a notablement amélioré l'accès à l'eau dans la région. Les expériences acquises pourraient éclairer les aspects logistiques et opérationnels du projet à Liwa.
3. Le projet de solarisation des points d'eau et éclairage dans les camps de réfugiés et villages d'accueil du Tchad (Iac), mené par l'UNHCR : Cette initiative vise à promouvoir les énergies renouvelables pour améliorer les conditions de vie des populations déplacées. Une collaboration avec l'UNHCR permettrait de renforcer les composantes liées à l'eau potable et d'assurer une gestion intégrée des ressources en eau et de l'énergie solaire.

En tirant parti de ces initiatives existantes, l'assistance technique du CTCN pourrait bénéficier de l'expertise et de l'expérience déjà acquises dans le domaine de l'alimentation en eau potable solaire. Une collaboration stratégique permettrait de maximiser les ressources disponibles et d'adopter une approche coordonnée pour répondre aux besoins en eau potable dans la commune de Liwa, au Tchad.

9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

Veillez décrire l'utilisation prévue des résultats et livrables produits par l'assistance technique, une fois que l'assistance du CTCN sera achevée, et comment leur utilisation permettra de mener aux impacts à long terme énoncés à la section 6. Indiquez par exemple quels organismes ou intervenants utiliseront les produits de l'assistance technique lorsque cette dernière sera achevée, dans quel objectif, à quelle échelle les résultats et livrables seront appliqués, quelles seront leur portée, quelles seront les prochaines étapes entreprises par les requérants ou les bénéficiaires de l'assistance, etc. (2500 caractères maximum, espaces compris).

Une fois que l'assistance technique du CTCN sera achevée, les résultats et livrables produits seront utilisés de manière ciblée et stratégique pour favoriser des impacts à long terme significatifs dans la commune de Liwa, au Tchad.

Les principaux utilisateurs des produits de l'assistance technique seront les autorités locales, les ONG, les organisations de la société civile et les communautés locales. Ils utiliseront ces résultats et livrables dans le but de :

1. **Mise en œuvre des solutions :** Les résultats, tels que les plans de conception de système de pompage solaire et les directives pour la gestion des eaux excédentaires, seront directement utilisés pour la mise en œuvre des infrastructures d'eau potable solaire à Liwa. Les autorités locales et les partenaires impliqués superviseront la mise en place des systèmes et veilleront à ce qu'ils répondent efficacement aux besoins de la population locale.
2. **Renforcement des capacités :** Les livrables comprenant des formations sur l'utilisation et la maintenance des équipements solaires et sur la gestion des ressources en eau seront utilisés pour renforcer les compétences des acteurs locaux. Cela garantira une utilisation optimale des nouvelles infrastructures à long terme et favorisera la durabilité des interventions.
3. **Sensibilisation et mobilisation communautaire :** Des campagnes de sensibilisation seront menées auprès des communautés locales pour promouvoir l'utilisation sûre et efficace de l'eau potable, ainsi que pour encourager la participation communautaire dans la gestion des ressources en eau. Les organisations de la société civile joueront un rôle clé dans la mobilisation des communautés et dans la promotion du changement de comportement.
4. **Suivi et évaluation :** Des mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour évaluer l'efficacité des interventions et pour ajuster les stratégies si nécessaire. Les autorités locales et les organisations partenaires utiliseront ces outils pour surveiller les progrès réalisés et pour garantir que les objectifs fixés sont atteints.

À terme, l'utilisation des résultats et livrables de l'assistance technique permettra de garantir un accès durable à l'eau potable dans la commune de Liwa, en améliorant la santé, le bien-être et la sécurité alimentaire des habitants. Ces interventions contribueront également à renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques, en réduisant leur dépendance aux ressources en eau vulnérables et en favorisant une gestion plus efficace et durable des ressources hydriques locales.

10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres:

<p>Intégration dans la conception des activités :</p>	<p>Une analyse de la prise en compte de la question des genres doit être insérer dans le cadre de cette assistance technique. Un expert de ces questions devra être prévu pour évaluer l'intégration de ces questions pendant la mise en œuvre de l'assistance.</p> <p>Veillez également décrire tout type de soutien apporté en termes d'égalité des sexes ainsi que les autres retombées positives intégrées dans le Plan de réponse (veuillez inclure une référence aux activités et aux résultats décrits à la section 3).</p>
<p>Retombées positives, notamment en matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités :</p>	<p>Veillez décrire les différents aspects de l'égalité des sexes ainsi que les autres retombées positives escomptées au titre des résultats de l'assistance technique du CTCN.</p> <p>L'assistance technique du CTCN s'engage à promouvoir l'égalité des sexes et à générer des retombées positives diverses, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les filles, afin de favoriser leur autonomisation et leur bien-être. Voici les principaux aspects de cette approche :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participation inclusive : Les femmes seront activement impliquées à toutes les étapes du projet, de la planification à l'évaluation. Leur contribution sera cruciale pour garantir que les solutions proposées répondent à leurs besoins spécifiques et reflètent leurs perspectives et

	<p>connaissances.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Réduction des charges de travail : En améliorant l'accès à l'eau potable grâce à des systèmes de pompage solaire, l'assistance technique vise à alléger la charge de travail des femmes et des filles, souvent responsables de la collecte d'eau. Cela leur permettra de consacrer plus de temps à d'autres activités, comme l'éducation et la participation à la vie communautaire. 3. Promotion de l'éducation : L'accès facilité à l'eau potable encouragera la scolarisation des filles en réduisant les obstacles liés à la collecte d'eau. Cela contribuera à briser le cycle de la pauvreté et à renforcer leur autonomie, en leur offrant davantage d'opportunités d'apprentissage et de développement personnel. 4. Amélioration de la santé : L'eau potable sûre et fiable réduira les risques de maladies hydriques, améliorant ainsi la santé et le bien-être des femmes et des filles. Cela entraînera une baisse des dépenses de santé et une amélioration de la productivité, tout en contribuant à la réduction des inégalités en matière de santé. 5. Renforcement des capacités économiques : Les femmes bénéficieront de formations sur l'utilisation et la maintenance des infrastructures d'eau potable solaire, renforçant ainsi leurs compétences techniques et leur confiance en elles. Cela favorisera leur autonomisation économique en créant des opportunités d'emploi et de revenus supplémentaires, tout en stimulant le développement communautaire. <p>En résumé, l'assistance du CTCN vise à créer des communautés plus inclusives, résilientes et équitables en plaçant les femmes et les filles au cœur du projet. En favorisant leur participation active, en réduisant leurs charges de travail, en améliorant leur accès à l'éducation et à la santé, et en renforçant leurs capacités économiques, le projet contribuera à créer un avenir plus prometteur pour tous, quel que soit leur genre ou leur âge.</p>
--	--

11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Gouvernement du Tchad, représenté par l'Entité Nationale Désignée du CTCN (END)	En tant que représentant du gouvernement, l'Entité Nationale Désignée (END) joue un rôle central dans la promotion des technologies climatiques, y compris les énergies renouvelables et les technologies de mobilisation des ressources en eau, dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques. Son rôle principal consiste à coordonner les efforts nationaux et internationaux visant à atténuer les impacts des changements climatiques et à s'adapter à ces défis. En garantissant une approche intégrée et cohérente dans la mise en œuvre des solutions technologiques pour le climat, notamment en favorisant l'utilisation de l'énergie solaire pour la mobilisation des ressources en eau et leur accès aux populations de Liwa, l'END contribue à la durabilité et

	<p>à l'efficacité du projet. Ces actions favorisent ainsi une gestion durable de l'eau et renforcent la résilience climatique dans la région de Liwa</p>
<p>Les populations de la Commune de Liwa</p>	<p>Les populations de la Commune de Liwa jouent un rôle crucial en tant que bénéficiaires du projet. Leur implication et leur participation active sont essentielles pour garantir le succès et la durabilité à long terme du projet. Leurs retours d'expérience et leurs préférences en matière de technologies à promouvoir sont cruciaux pour assurer l'adoption des solutions proposées, ainsi que leur utilisation à long terme. Leur engagement dans le processus de sélection des technologies, leur avis sur les aspects pratiques tels que la facilité d'utilisation, la maintenance et la durabilité des équipements, contribueront à concevoir des solutions qui répondent véritablement à leurs besoins et à leurs réalités locales. En fin de compte, leur implication garantira que le projet réponde de manière effective aux défis spécifiques auxquels ils sont confrontés et contribuera à renforcer leur résilience face aux changements climatiques.</p>
<p>Organisations de la société civile et ONG</p>	<p>Les organisations de la société civile (OSC) et les ONG jouent un rôle crucial dans le projet de promotion de l'énergie solaire et de gestion durable de l'eau dans la Commune de Liwa. Leur engagement est essentiel pour sensibiliser les communautés locales aux avantages de l'énergie solaire et des technologies pour la mobilisation des ressources en eau en vue de leur utilisation optimale. De plus, les OSC et les ONG peuvent plaider en faveur de politiques et de programmes favorisant l'utilisation de l'énergie solaire et la préservation de la ressource en eau. Leur expertise en renforcement des capacités peut contribuer à habiliter les habitants de Liwa à gérer efficacement ces ressources et à tirer parti des technologies solaires. En outre, leur implication dans le suivi et l'évaluation du projet garantira une mise en œuvre efficace et durable, en fournissant des retours d'expérience précieux pour son amélioration continue.</p>

<p>Les micro-entreprises et les start-ups opérant dans le domaine de l'énergie solaire et des solutions de solarisation des technologies de mobilisation de l'eau, du suivi de l'usage optimal et de la qualité de l'eau</p>	<p>Ces entreprises jouent un rôle crucial dans la promotion de l'accès à des solutions énergétiques durables et à l'eau potable dans les communautés locales. Leur flexibilité leur permet de répondre aux besoins spécifiques des populations, en proposant des solutions adaptées et abordables. Ces entreprises peuvent fournir des installations personnalisées, assurer la formation des utilisateurs locaux et garantir un suivi régulier pour maintenir la performance des équipements.</p> <p>Leur présence stimule également l'économie locale en créant des opportunités d'emploi et en favorisant le développement économique des zones rurales.</p> <p>En soutenant ces micro-entreprises, le projet contribue à la généralisation de l'utilisation de technologies durables, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux défis climatiques.</p>
<p>Institutions financières</p>	<p>Les institutions financières sont ciblées pour la phase de déploiement afin d'accompagner les entreprises avec des propositions bancaires. Leur rôle est crucial pour assurer la pérennité des acquis du projet en fournissant un soutien financier essentiel. Leur participation permettra à terme de mobiliser les ressources financières nécessaires pour l'acquisition d'équipements et de technologies solaires, ainsi que pour la mise en place des infrastructures liées à la mobilisation de l'eau. En proposant des produits financiers spécifiquement adaptés, tels que des prêts à des taux préférentiels, elles encouragent l'investissement dans des initiatives durables. De plus, elles favorisent la création de partenariats en facilitant la collaboration entre les secteurs public et privé pour le financement de projets d'énergie renouvelable et d'accès à l'eau. En finançant ces initiatives, les institutions financières contribuent au développement socio-économique des communautés locales et renforcent leur résilience aux changements climatiques.</p>

12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'assistance technique du CTCN (1 phrase pour les trois principaux ODD)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	En renforçant la santé et le bien-être, en créant des opportunités économiques et en favorisant la

		sécurité alimentaire.
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	En favorisant la participation effective des femmes à toutes les étapes du projet, en renforçant leur autonomie économique à travers la gestion des infrastructures d'eau potable solaire, en réduisant les inégalités d'accès à l'eau entre les genres, en améliorant la santé des femmes grâce à un accès fiable à l'eau potable, et en facilitant l'accès des filles à l'éducation en réduisant la charge liée à la collecte d'eau, contribuant ainsi à créer un monde plus égalitaire et inclusif pour tous.
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	En améliorant l'accès à l'eau potable grâce à des solutions durables comme les systèmes de pompage solaire et la réhabilitation des puits traditionnels, elle contribue directement à fournir une source d'eau propre et sûre aux populations défavorisées. De plus, en encourageant des pratiques de gestion intégrée des ressources en eau, elle favorise une utilisation efficiente et équitable de cette ressource précieuse.
7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les	

	investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	
13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Toute assistance technique devra indiquer la pertinence par rapport à l'objectif 13 et au moins une cible ci-dessous (13.1 à 13.b).
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	En renforçant la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays. En promouvant l'utilisation de solutions innovantes et durables, telles que les systèmes de pompage solaire pour l'accès à l'eau potable, cette assistance renforce la capacité des communautés à faire face aux défis posés par les changements climatiques. En aidant les pays à développer et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation climatique efficaces, elle contribue à réduire les impacts des événements météorologiques extrêmes et des phénomènes climatiques imprévisibles.
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	En fournissant des expertises spécialisées et des recommandations fondées sur des données probantes, elle aide le Tchad à élaborer des politiques et des stratégies climatiques efficaces. En facilitant le transfert de connaissances et de technologies

		<p>climatiques avancées, elle renforce les capacités des acteurs nationaux à élaborer des plans d'action climatique adaptés et à intégrer des mesures d'atténuation et d'adaptation dans leurs plans de développement à long terme.</p> <p>En favorisant la coordination et la collaboration entre les différentes parties prenantes, elle contribue à la mise en œuvre cohérente et efficace des politiques climatiques nationales, assurant ainsi une réponse collective et coordonnée aux défis climatiques mondiaux.</p>
	<p>13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce</p>	<p>En améliorant l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques, couvrant l'atténuation, l'adaptation, la réduction de leur impact. En fournissant des formations spécialisées, des ateliers et des ressources éducatives, elle renforce les connaissances et les compétences des acteurs institutionnels et communautaires sur les défis climatiques et les mesures à prendre pour y faire face. En sensibilisant les décideurs, les professionnels et le grand public aux enjeux climatiques, elle favorise une meilleure compréhension des risques et des opportunités associés aux changements climatiques. En renforçant les capacités des institutions et des organisations locales à intégrer les considérations climatiques dans leurs politiques, plans et pratiques, elle promeut une gestion plus efficace des risques climatiques et une prise de décision éclairée.</p>
	<p>13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible</p>	<p>En fournissant une expertise spécialisée et un soutien technique au Tchad, elle renforce leur capacité à accéder aux financements climatiques disponibles, y compris ceux du Fonds vert pour le climat. En aidant le Tchad à identifier, à concevoir et à mettre en œuvre des projets d'atténuation et d'adaptation climatique solides et alignés sur leurs priorités nationales, elle favorise la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de</p>

		renforcement de la résilience aux impacts du changement climatique.
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	En soutenant spécifiquement le Tchad, un PMA et en renforçant les capacités des acteurs nationaux et locaux, en les aidant à élaborer des politiques, des stratégies et des plans d'action climatique adaptés à leurs contextes spécifiques.
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

13. Classification de l'assistance technique

Veuillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. Facultatif : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

Veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous	Primaire	Secondaire
<input type="checkbox"/> 1. Identification et priorisation des technologies	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3A. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3B. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4A. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4B. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 5. Facilitation du financement et création d'opportunités de	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

marchés

Veillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

14. Processus de suivi et d'évaluation

Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.

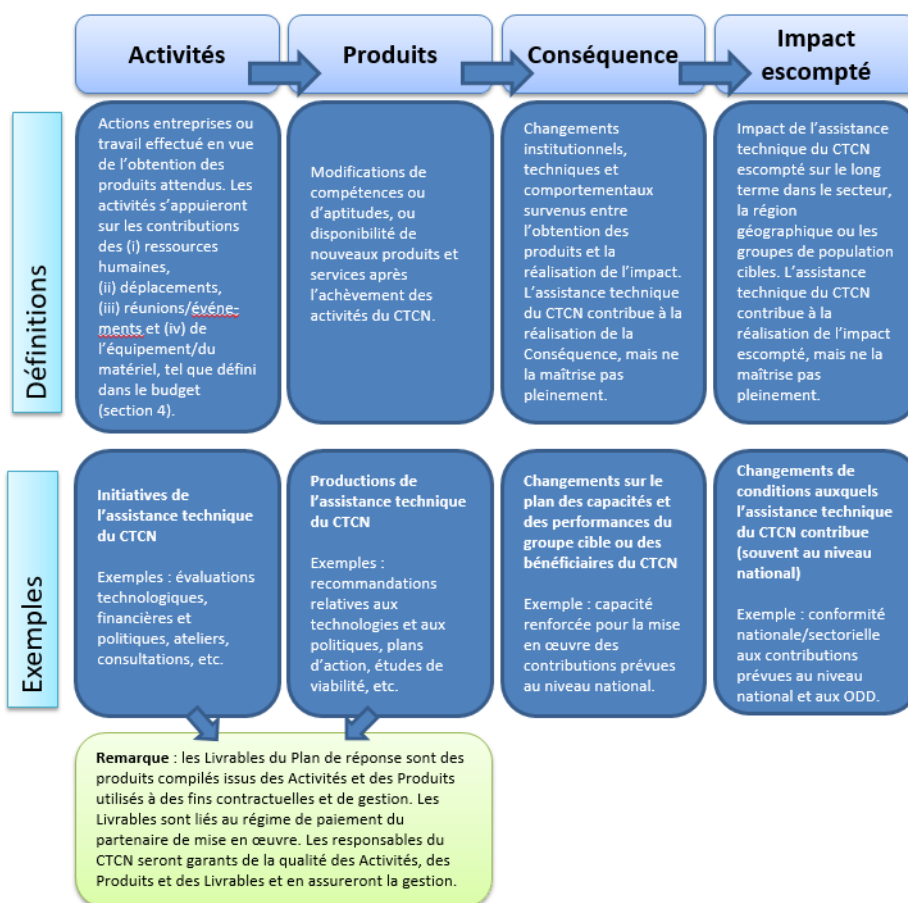
Annexe 1 : Note d'orientation pour la conception d'un Plan de réponse (à supprimer lors de la soumission dudit Plan)

1. Objectifs du Plan de réponse

Le Plan de réponse est élaboré par les experts du CTCN en réponse à une demande d'assistance technique de la part d'un pays. Ce plan constitue les Termes de référence de l'assistance technique qui sera fournie au pays par le CTCN. Il sert de cadre pour la formulation de la réponse ainsi que pour le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre, des résultats attendus et des impacts escomptés.

2. Chaîne de résultats et approche du cadre logique à définir dans le Plan de réponse du CTCN

La chaîne de résultat est la séquence causale qui précise le flux d'actions et de processus nécessaire pour atteindre les objectifs et résultats recherchés, qui part des contributions, passe par les activités et les produits et s'achève par les conséquences individuelles. La conséquence contribuera à l'obtention de l'impact sociétal escompté. L'approche du cadre logique est un procédé analytique utilisé pour aider à la planification et à la gestion des projets axés sur les objectifs. Elle fournit un ensemble de concepts prédéfinis utilisés dans le cadre d'un processus itératif d'aide à l'analyse et la gestion structurées et systématiques de l'assistance technique du CTCN.



3. Rôle de l'équipe de conception de la planification de la réponse

L'équipe de mise au point de la planification de la réponse est sélectionnée par le Centre des technologies climatiques (CTC). La composition de l'équipe dépend de chaque requête, mais peut inclure l'Entité nationale désignée (END), l'Organisation requérante, le Responsable des technologies climatiques du CTCN, des experts du Consortium du CTCN, des experts des bureaux régionaux de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ainsi que d'autres spécialistes si nécessaire.

Le rôle des experts du Consortium du CTCN est de piloter l'élaboration du Plan de réponse. L'Entité nationale désignée apportera une orientation globale concernant les priorités et le contexte national tandis que l'Organisation requérante fournira des informations plus détaillées sur le secteur, les obstacles et l'assistance demandée. Le Responsable des technologies climatiques du CTCN apportera une assurance qualité quant à la rapidité et la pertinence du Plan de réponse.

L'équipe de conception de la planification de la réponse rédigera toutes les sections du modèle du Plan de réponse en s'appuyant sur les informations contenues dans la Requête auprès du CTCN, à partir de son expertise dans le domaine concerné et, potentiellement, des données supplémentaires collectées si nécessaire. Ces tâches seront réalisées par les experts du Consortium du CTCN en consultation avec l'Entité nationale désignée, l'Organisation requérante et les parties prenantes concernées. Le Plan de réponse doit être approuvé par l'Entité nationale désignée et le Directeur du CTCN. Il servira de base pour identifier, sélectionner et impliquer l'institution appropriée du Réseau ou du Consortium des technologies climatiques afin de piloter la mise en œuvre du Plan de réponse du CTCN dans le pays requérant.

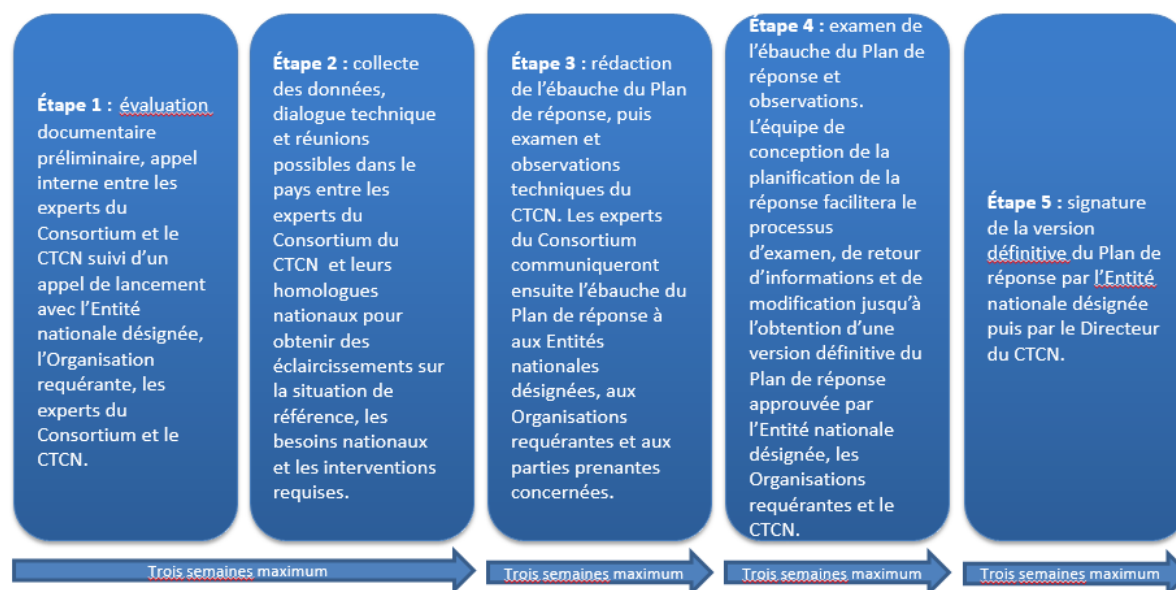
Dans la mesure du possible, le personnel des bureaux régionaux, sous-régionaux et/ou nationaux du PNUE et de l'ONUDI participera à toutes les étapes d'élaboration du Plan de réponse, afin d'optimiser les synergies et d'éviter les chevauchements avec les initiatives en cours, ainsi que pour garantir la pertinence de la réponse par rapport aux contextes national et régional.

4. Processus de conception du Plan de réponse

Le processus de planification de la réponse doit prendre au maximum 60 jours ouvrés (12 semaines). Les différentes étapes et les semaines correspondantes sont décrites ci-dessous à titre indicatif :

5. Aspects à prendre en compte lors de la conception

Afin de maximiser l'impact de l'assistance technique fournie par le CTCN et d'assurer l'efficacité du



processus de suivi et d'évaluation, le Plan de réponse devra autant que possible tenir compte des éléments suivants :

Priorité aux technologies climatiques : le Plan de réponse devra être clairement axé sur les technologies climatiques et déterminer les activités permettant l'identification, la mise au point, le déploiement ou la diffusion d'une ou plusieurs technologies spécifiques (notamment en ce qui concerne les équipements, les techniques, les connaissances et compétences).

Suppression des obstacles/résolution des problèmes : les activités doivent contribuer spécifiquement à répondre à l'énoncé du problème identifié dans la Requête. Les obstacles identifiés doivent correspondre à ce qui freine l'identification, la mise au point, le déploiement ou la diffusion d'une ou plusieurs technologies ou mesures en réponse aux changements climatiques. Il pourra donc s'avérer nécessaire de limiter le Plan de réponse du CTCN à un ensemble d'activités pour l'assistance technique, généralement convenu avec l'Entité nationale désignée (et au besoin l'Organisation requérante), plutôt que de prendre en compte la requête initiale dans sa totalité. Le CTCN communiquera avec les Entités nationales désignées et l'Organisation requérante dans l'hypothèse où le champ d'application de l'assistance technique s'écarterait de la requête initiale.

Recours à l'assistance du CTCN par les parties prenantes : le Plan de réponse doit clairement identifier la manière dont les produits de l'assistance du CTCN seront utilisés à court terme une fois l'assistance terminée, par qui et à quel moment, afin de veiller à ce qu'ils aient les impacts spécifiques escomptés dans le pays. Les activités doivent impliquer les parties prenantes qui utiliseront les résultats concrets de l'assistance pour déployer les technologies, y compris les parties prenantes des secteurs privé et public, les instituts de recherche, etc.

Respect du budget du CTCN : le coût de l'assistance technique fournie par le CTCN ne peut pas dépasser 250 000 USD par Plan de réponse. Il pourra donc être nécessaire de hiérarchiser les activités et de limiter le Plan de réponse du CTCN à un ensemble d'activités prioritaires établi avec l'Organisation requérante et l'Entité nationale désignée afin de respecter ce budget. Un budget indicatif basé sur l'activité devra être présenté à la section 4 du modèle du Plan de réponse. Le budget proposé est indicatif et devra fournir une fourchette des coûts estimés par activité, par produit ainsi qu'une fourchette totale des coûts pour l'exécution du Plan de réponse. Une fois le Plan de réponse finalisé et publié dans le cadre d'un appel d'offres, les parties intéressées fourniront une offre compétitive par rapport au budget indicatif.

Les activités et produits du CTCN devront être corrélés aux indicateurs de suivi et d'évaluation : l'ensemble des activités et produits proposés devront être corrélés aux indicateurs de suivi et d'évaluation, lesquels sont spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais. Le processus de suivi et d'évaluation et les indicateurs correspondants seront élaborés par le Partenaire principal de mise en œuvre dans le cadre du plan de travail. Ils permettront au Responsable des technologies du CTCN de surveiller la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre.

Synergies avec les efforts en cours : le Plan de réponse ne doit pas se concentrer sur les activités qui bénéficient déjà du soutien total d'un autre organisme national, régional ou international ou qui sont en cours d'obtention du soutien total d'un tel organisme. L'établissement de synergies et la complémentarité exigent également que l'assistance du CTCN ne reproduise pas des activités passées. Dans le Plan de réponse, il est possible d'indiquer le cofinancement du gouvernement, de l'Organisation requérante ou de toute autre partie prenante visant à maximiser l'efficacité de l'assistance du CTCN.

Intégration de la problématique du genre : le CTCN a pour mission de construire ou de renforcer les capacités des pays en développement afin d'identifier les besoins technologiques, de faciliter la préparation et la mise en œuvre des projets et stratégies en matière de technologies tout en tenant compte des questions d'égalité des sexes. Le Plan de réponse doit dès lors décrire de quelle manière les questions d'égalité des sexes seront intégrées et feront l'objet d'un suivi dans le cadre des activités proposées, et quelles seront les éventuelles retombées positives de la mise en œuvre de l'assistance du CTCN en termes d'égalité des sexes.

